
**EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE
TENUE LE LUNDI 4 FÉVRIER 2019 À 19 H 30
SALLE DU CONSEIL**

À laquelle sont présents :

Monsieur Jean-Pierre Brault, conseiller
Monsieur Emile Grenon Gilbert, conseiller
Monsieur Sylvain Houle, conseiller
Madame Christine Imbeau, conseillère
Monsieur Louis Toner, conseiller

Formant le quorum requis par la loi sous la présidence de la mairesse suppléante,
madame Christine Imbeau.

Sont également présents :

Monsieur Pierre Bergeron, directeur général par intérim
Madame Anne-Marie Piérard, greffière

Sont absents :

Monsieur Yves Corriveau, maire
Madame Brigitte Minier, conseillère

2019-037

**RENOUVELLEMENT DE MANDAT DE MEMBRES AU SEIN DU COMITÉ DE
SUIVI SUR L'AVENIR DE LA ZONE A-16 DE LA VILLE DE MONT-SAINT-
HILAIRE**

CONSIDÉRANT QUE les mandats de madame Rachel Prévost et de messieurs Jean-Philippe Bellerose, Olivier Goyette, Jean-Yves Héroux et Claude Roy, à titre de membre citoyen au sein du comité de suivi sur l'avenir de la zone A-16 de la Ville de Mont-Saint-Hilaire, seront échus le 6 février 2019;

CONSIDÉRANT QUE madame Prévost et messieurs Bellerose, Goyette, Héroux et Roy ont signifié leur intérêt à l'effet de poursuivre leur mandat au sein dudit comité pour une année supplémentaire;

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement numéro 1194 établissant les règles de régie interne des comités du conseil de la Ville de Mont-Saint-Hilaire, par lesquelles le conseil municipal a le pouvoir de procéder à la nomination d'un membre, décider du renouvellement de mandat ou de remplacer un membre faisant partie d'un des comités de la Ville;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Emile Grenon Gilbert

APPUYÉ PAR: Monsieur Louis Toner

et adoptée à l'unanimité :

Que ce conseil renouvelle le mandat de madame Rachel Prévost et de messieurs Jean-Philippe Bellerose, Olivier Goyette, Jean-Yves Héroux et Claude Roy, à titre de membre citoyen au sein du comité de suivi sur l'avenir de la zone A-16 de la Ville de Mont-Saint-Hilaire, et ce, pour la période du 6 février 2019 au 5 février 2020.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

(S) Anne-Marie Piérard

**Anne-Marie Piérard, avocate
Greffière**